

Le Département modernise la N124 à l'Isle-Jourdain



Le Département modernise la N124 à l'Isle-Jourdain

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département modernise la N124 à l'Isle-Jourdain : un chantier stratégique pour la sécurité et la mobilité

Dans le cadre de son engagement en faveur d'un réseau routier sûr, performant et durable, le Département a engagé un important chantier de renouvellement de la chaussée sur la N124, entre les communes de L'Isle-Jourdain et Pujaudran, sur une section de 3,5 kilomètres. Ce projet d'envergure, d'un montant de 1 250 000 € TTC, s'inscrit dans la continuité des engagements pris lors du transfert des routes nationales au 1er janvier 2024, et répond à une priorité claire : garantir la sécurité des usagers sur l'un des axes les plus fréquentés du territoire, avec un trafic journalier compris entre 25 000 et 30 000 véhicules.

Un chantier nécessaire pour préserver la sécurité

L'évaluation de l'état d'une chaussée ne repose pas uniquement sur son aspect visuel. Les auscultations techniques réalisées sur cette section ont mis en évidence des déformations importantes et une usure de la texture de surface entraînant une diminution notable de l'adhérence, particulièrement en conditions humides. Le risque d'aquaplaning y a été confirmé, rendant indispensable une intervention. Ainsi, la couche de roulement des deux sens de circulation a été entièrement renouvelée. L'objectif : assurer la pérennité et la sécurité de cette infrastructure stratégique.

Un chantier mené en 4 semaines, avec maintien de la circulation

Les travaux se déroulent depuis le 30 juin, et jusqu'au 25 juillet 2025, sur une durée totale de 4 semaines. Durant cette période, un dispositif de basculement de la circulation est mis en place afin de garantir la sécurité des agents et des usagers, tout en assurant la continuité du trafic 24h/24, y compris les week-ends. Ce chantier témoigne de la volonté du Département de maintenir un haut niveau de service sur ses infrastructures routières, au service de la mobilité quotidienne des habitants et du développement économique local.